

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé : Monsieur GROS.

Convocation et affichage : 10/10/2023

Monsieur RAPHAELIAN a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

Objet : ILLUMINATION DE NOEL

Monsieur le Maire propose de placer un décor lumineux traversée de rue « joyeuses fêtes » entre l'église et la mairie.

La société URBELEC qui assure la maintenance de l'éclairage public propose 2 options de décor : l'un d'une puissance de 155 W pour un coût de 1235 €, l'autre de 70 W pour un coût de 830 €.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la proposition de placer une décor lumineux traversée de rue « joyeuses fêtes »
- choisit le décor d'une puissance de 155 W pour un coût de 1235 € proposé par l'entreprise URBELEC et valide le devis correspondant,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 24 octobre 2023,

Le Maire,
Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Paul Raphaelian, the secretary.